



Rapport final sur l'évaluation du POSEIDOM

remis le 30.03.2000 : appréciation de la qualité

1. La satisfaction des demandes

Le rapport aborde pratiquement toutes les questions évaluatives posées dans le cahier des charges.

D'une façon générale, la majorité des questions ont reçu une réponse; néanmoins on peut noter que pour la question 3 du MFPA, la réponse n'a pu être développée en raison d'une période d'application trop réduite.

Sur l'ensemble de ce critère, le jugement est considéré comme bon.

2. L'adéquation du champ

Les travaux d'évaluation menés par le consultant ont été circonscrits à l'analyse des effets produits spécifiquement par le POSEIDOM.

En outre le consultant a bien indiqué le cas où POSEIDOM a des interactions avec les autres actions publiques (DOCUP, Regis, organisations de marché, etc.).

Dans certains cas, les effets non attendus ou certains effets pervers ont été relevés.

Sur l'ensemble de ce critère, le jugement est considéré comme excellent.

3. L'adéquation de la méthodologie

Le consultant a construit une méthode qui, d'une part, l'a contraint à faire un surplus de travail (sur le plan de la recherche d'indicateurs en particulier) mais d'autre part, ne lui a pas permis de répondre aux questions d'évaluation en portant un réel jugement fondé.

Selon les phases de l'étude, la méthodologie utilisée amène à des commentaires variables :

- Structuration de l'étude

La phase de structuration est basée sur un diagramme logique d'impact qui avait été suggéré par le cahier des charges. Pour chaque niveau d'impact le consultant a précisé les indicateurs nécessaires pour effectuer l'analyse. Malheureusement le consultant n'a pas défini en temps voulu des critères de réussite ou critères de jugement. Cette

absence a eu des répercussions sur la suite du travail et tout particulièrement sur le jugement.

- L'observation

Les méthodes utilisées sont les monographies pour chacun des DOM. Celles-ci ont permis de recueillir de nombreuses données quantitatives et qualitatives et de rassembler de nombreuses interviews des acteurs bénéficiaires et gestionnaires de ces programmes notamment dans les quatre DOM.

- Analyse

La mise en commun des données recueillies permet dans le cadre des monographies un début d'analyse des données DOM par DOM. Dans le corps du texte d'évaluation les données, principalement output, ont été mises en regard les unes avec les autres dans des tableaux synthétiques ou dans des graphiques. Sans être sophistiquée, la méthodologie utilisée apparaît a priori suffisante et adéquate pour assurer une analyse acceptable.

- Jugement

Comme le laissait attendre l'absence des critères de jugement dans la phase de structuration, il y a eu un déficit méthodologique pour assurer un jugement pertinent, qui a dû être rattrapé en dernière instance par une meilleure organisation et sélection des informations présentées.

L'ensemble du point peut-être jugé comme acceptable.

4. La fiabilité des données

Les données quantitatives ont été fournies par les différentes administrations locales, régionales et nationales. Elles s'appuyaient sur des sources primaires souvent synthétisées par ces administrations. Dans de nombreux cas, les limites d'utilisation et les faiblesses de celle-ci ont été précisées.

Les informations qualitatives découlent des interviews des opérateurs, des bénéficiaires ou des gestionnaires se situant en prise directe avec l'application concrète des mesures contenues dans le POSEIDOM.

A la lecture, on peut regretter que les consultants n'ont pas mis à profit la simplicité des outils utilisés pour approfondir le croisement des données et tenter de mieux mettre en perspective différentes données provenant des sources différentes : par exemple croisement des données budgétaires avec les données douanières ou avec les données administratives.

En tout cas, le rapport est très riche en données, qui peuvent être exploitées également pour la connaissance des secteurs et régions.

Pour ce critère on peut considérer le jugement comme bon.

5. La solidité de l'analyse

C'est certainement la phase la plus délicate du travail.

Le défaut de structuration initiale transparaît dans l'analyse mais une sélection finale des informations utilisées a permis en fin de compte d'aboutir à des résultats.

Les analyses de causalité, l'utilisation de comparaisons, le recours à des données de référence, le « benchmarking », les scénarios contrefactuels ou des analyses rigoureuses utilisant des outils statistiques ou évaluatifs classiques auraient pu être mieux utilisés, alors que de nombreux éléments existent souvent dans les monographies.

Pour ce critère, le jugement est dans l'ensemble acceptable.

6. Crédibilité des résultats

Pour chaque question, les résultats obtenus, présentés dans des encadrés, découlent de l'analyse qui est développée après l'encadré. Leur crédibilité est inégale selon les questions dont les réponses de certaines (1.2, 1.6, 2.2) sont bien étayées avec renvoi aux monographies, alors que certaines s'appuient moins bien sur les faits (1.7, 2.4). L'évaluateur a dans certains cas explicité les limites de ses analyses.

Malgré ces quelques critiques, dans l'ensemble, ce point peut être considéré comme bon.

7. Conclusions

La réponse aux questions est complétée par une partie conclusion organisée par secteur de production, ce qui aide le lecteur à suivre les raisonnements exposés. Les conclusions pourraient être cependant plus percutantes. Certaines conclusions ébauchées dans les monographies, ne sont pas reprises dans le corps du texte.

Pour ce critère le jugement est acceptable.

8. Recommandations

Elles dérivent bien des conclusions et sont présentées de manière cohérente. Elles sont cependant trop générales pour être suffisamment utiles aux gestionnaires (par ex. dans le cas de la coordination avec d'autres programmes), elles posent plutôt des pistes de réflexions à développer.

Pour ce critère le jugement est acceptable.

9. Clarté du rapport

Le sujet est très complexe (4 régions distinctes, et 17 mesures; 4 thèmes et 17 questions). L'utilisation d'une trame de présentation identique pour chaque question et la présentation de tableaux récapitulatifs par région/mesure permettent au lecteur de mieux suivre l'ensemble des raisonnements. L'ensemble du rapport demeure cependant difficile à assimiler. Il est recommandé de lire le rapport en fonction des intérêts spécifiques : monographies régionales, synthèse, ou réponses aux questions.

Pour ce critère, le rapport est considéré acceptable.

10. Remarque finale

Le rapport dans l'ensemble est considéré comme largement acceptable.

EVALUATION DU POSEIDOM

La grille synthétique d'appréciation de la qualité des travaux d'évaluation

Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est:	Inaccep- -table	Pauvre	Accept- -able	Bon	Excel- -lent
1. La satisfaction des demandes : L'évaluation traite-t-elle de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commentaires et correspond-elle au cahier des charges ?				X	
2. L'adéquation du champ : La raison d'être du programme, ses réalisations, ses résultats et ses impacts sont-ils étudiés dans leur totalité, y compris ses interactions avec d'autres politiques et ses conséquences imprévues ?					X
3. L'adéquation de la méthodologie : La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir les résultats nécessaires (avec leurs limites de validité) pour répondre aux principales questions évaluatives ?			X		
4. La fiabilité des données : Les données primaires et secondaires collectées ou sélectionnées sont-elles adaptées ? Offrent-elles un degré suffisant de fiabilité par rapport à l'usage attendu ?				X	
5. La solidité de l'analyse : L'analyse des informations quantitatives et qualitatives est-elle conforme aux règles de l'art, complète et adaptée afin de répondre correctement aux questions évaluatives ?			X		
6. La crédibilité des résultats : Les résultats découlent-ils logiquement et sont-ils justifiés par l'analyse des données et par des interprétations basées sur des hypothèses explicatives présentées avec soin ?				X	
7. La valeur des conclusions: Les conclusions sont-elles justes, découlent-elles de l'analyse et sont-elles non biaisées par des considérations personnelles ou partisanses ?			X		
8. L'utilité des recommandations : Les recommandations sont-elles compréhensibles, utiles, applicables et assez détaillées pour être concrètement mises en œuvre ?			X		
9. La clarté du rapport : Le rapport décrit-il le contexte et le but du programme évalué ainsi que son organisation et ses résultats de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?			X		
Compte tenu des contraintes contextuelles spécifiques qui ont pesé sur cette évaluation, le rapport d'évaluation est considéré comme			X		